



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

COMMUNICATION N° 04/2018

Décompte des travaux du préavis n° 16/2016

**Chemin de Chauderon, Grandvaux
Assainissement des eaux usées et pluviales**



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Rappel des faits

En 2016, la Municipalité a déposé un préavis concernant la mise en conformité de l'assainissement des eaux usées et pluviales dans le secteur Est du chemin de Chauderon, côté chemin de la Roche.

Travaux

Les principales difficultés rencontrées lors de la réalisation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales furent la présence importante d'un massif rocheux peu profond, ainsi qu'une connexion fastidieuse de toutes les évacuations des habitations existantes et du chemin, lesquelles étaient nombreuses et peu accessibles.

Situation financière

Le montant issu du décompte final des travaux s'établit à CHF 139'062.80.
Le budget voté était de CHF 120'000.-.
Le dépassement est donc de CHF 19'062.80.

Situation de l'amortissement

L'amortissement, sur une durée de 30 ans, initialement prévu de CHF 4'000.- par année (chapitre 461) sera donc de CHF 4'636.- par année, la première fois au budget 2018.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti